



Le ..... à Limoges,

**Objet : demande d'heure d'information syndicale.**

Monsieur le Principal,

Nous avons l'honneur de vous informer que les représentants CGT Educ'Action des personnels de l'établissement ont décidé d'utiliser, conformément aux dispositions du décret n°82 447 du 28 mai 1982, l'heure mensuelle d'information syndicale, le.....

Les enseignants concernés vous avertiront de leur participation et informeront personnellement leurs élèves de leur absence.

Veillez agréer, M. le Principal, l'expression de nos respectueuses salutations.